





Baromètre Professionnels de santé

Enquête auprès des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de Nouvelle-Aquitaine - 2020

CONTEXTE

ace au constat d'une relative méconnaissance des conditions d'exercice, des pratiques professionnelles et des aspirations des professionnels de santé libéraux, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'ORS Nouvelle-Aquitaine ont souhaité mettre en place un outil d'observation pérenne permettant de mieux connaitre les conditions d'exercice des professionnels de santé, mais également de prendre en compte l'impact des nouvelles organisations (Communautés professionnelles territoriales de santé, Equipes de soins primaires, Plateformes territoriales d'appui) sur les pratiques professionnelles et les besoins de formation. Les différentes URPS concernées, partageant également ces besoins de connaissance, se sont associées à la mise en place de ce dispositif.

L'enquête menée auprès d'un échantillon représentatif des masseurskinésithérapeutes libéraux de Nouvelle-Aquitaine a été réalisée en tout début d'année 2020, avant la pandémie liée à la COVID-19.



Principaux enseignements

- Un exercice au sein d'un cabinet de groupe privilégié par huit masseurskinésithérapeutes libéraux sur dix.
- Un temps de travail hebdomadaire moyen qui dépasse 49 heures.
- Une charge de travail jugée trop lourde par la moitié des professionnels.
- Une diminution de cette charge souhaitée par 45 % d'entre eux.
- Une insatisfaction professionnelle qui concerne près des trois quarts des masseurskinésithérapeutes à laquelle s'ajoute une insatisfaction liée au niveau de rémunération pour les deux tiers d'entre eux.
- Des remplacements qui posent des difficultés à 60 % d'entre eux.
- Au moins une formation complémentaire suivie dans les cinq dernières années pour 95 % des masseurs-kinésithérapeutes.
- Les douleurs chroniques et les pathologies neurologiques constituent les prises en charge les plus fréquentes.
- Sept professionnels enquêtés sur dix réalisent des séances à domicile au moins une fois par semaine.
- Une relative méconnaissance des dispositifs de coopération
- Une faible proportion de professionnels vaccinés contre la grippe
- Une faible conscience des risques d'Infections Associés aux Soins

Le Baromètre Professionnels de santé Nouvelle-Aquitaine

Les enquêtes menées auprès des professionnels de santé libéraux de la région Nouvelle-Aquitaine sont réalisées dans le cadre du dispositif Baromètre Professionnels de santé.

Mises en place en 2019, pour être reproduites chaque année auprès de différentes professions de santé, les enquêtes menées dans le cadre de ce dispositif ont conduit l'ARS, pour cette première vague, à s'adresser aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux et aux infirmiers libéraux.

La méthodologie et les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une publication sous la forme d'un rapport accessible sur internet (www.ors-na.org).

COMITÉ DE PILOTAGE

Mme JOLLY – ARS N-A Mme LACROIX – ARS N-A Mme ROUSSEL – ARS N-A Mme TAUZIN – ARS N-A M. DEUBIL – URPS Infirmiers N-A M. FARRUGIA – URPS Masseurskinésithérapeutes N-A M. GIRAUD – ORS N-A M. ROBIN – ORS N-A

AUTEURS

Stéphane ROBIN (ORS NA) Julien GIRAUD (ORS NA) Oliver DA SILVA (ORS NA) Nathalie TEXIER (ORS NA)

Près de 7 000 masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour une densité régionale plus élevée qu'au niveau national

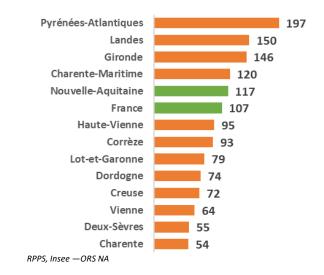
- 6 947 masseurs kinésithérapeutes libéraux en exercice en Nouvelle-Aquitaine pour une densité de 117 professionnels pour 100 000 habitants, contre 107 au niveau national.
- Des situations plus favorables pour les départements situés sur la façade atlantique : Charente-Maritime, Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques.
- Près d'un tiers des masseurs kinésithérapeutes libéraux de la région exerce en Gironde et un cinquième en Pyrénées-Atlantiques.
- Des masseurs-kinésithérapeutes plutôt jeunes : la moitié a moins de 40 ans et 9 % ont au moins 60 ans.

Répartition départementale des masseurs-kinésithérapeutes

	PROFESSIONNELS EN EXERCICE	ECHANTILLON ENQUETE
Charente	2,9	2,9
Charente-Maritime	10,6	11,3
Creuse	3,2	3,2
Corrèze	1,3	1,5
Dordogne	4,4	3,7
Gironde	33,4	32,8
Landes	8,9	9,8
Lot-et-Garonne	3,8	3,4
Pyrénées-Atlantiques	19,4	19,9
Deux-Sèvres	3,0	3,3
Vienne	4,2	4,1
Haute-Vienne	6,5	4,2
Total	100	100

RPPS, Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA

Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux en exercice en Nouvelle-Aquitaine, dans ses départements et en France en 2019 (pour 100 000 hab.)





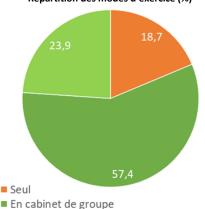
Représentativité de l'échantillon de l'enquête

- 983 masseurs kinésithérapeutes libéraux participants
- Une répartition départementale obtenue dans l'échantillon qui correspond à la répartition observée
- Une répartition par sexe et âge qui correspond également à la population en exercice

RESULTATS

Huit masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur dix exercent dans un cabinet de groupe

Répartition des modes d'exercice (%)



■ En cabinet de groupe pluri professionnel

Moins d'un masseur-kinésithérapeute sur cinq travaille seul (19 %). L'exercice en cabinet de groupe est le plus fréquent (57 %) devant l'exercice en cabinet de groupe pluridisciplinaire (24 %).



Un exercice seul, hors cabinet, majoritaire dans le seul département de la Creuse (53 %), devant la Charente (43 %), contre 11 % dans les Landes, 13 % en Corrèze, 14 % en Gironde ou 15 % en Haute-Vienne



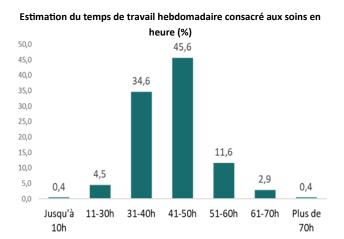
Les moins de 40 ans plus fréquemment en cabinet de groupe : 64 % vs 55 % des 40-49 ans et 45 % des 50 ans et plus.

Un temps de travail hebdomadaire moyen déclaré de plus de 49 heures

- Un temps moyen consacré aux soins de 44 heures et 3 minutes auquel s'ajoute un temps de travail consacré aux autres tâches de 5 heures et 20 minutes, soit une part consacrée aux soins d'un peu plus de 90 %.
- Une activité libérale régulière le dimanche pour 4 % d'entre eux, et occasionnelle pour plus de 42 %.



Un temps de travail hebdomadaire plus élevé chez les hommes (52,7h vs 45,9h) et qui augmente avec l'âge (46,9 h/sem pour les moins de 40 ans vs 53,5h/sem pour les 50 ans et plus).



Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA



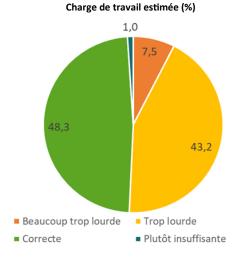
Un travail le dimanche au moins occasionnel plus fréquent en milieu rural : 52 % vs 45 % en milieu périurbain et 42 % en milieu urbain.

• Une charge de travail jugée trop lourde pour la moitié des masseurs-kinésithérapeutes

- Quarante trois pour cent estiment leur charge de travail trop lourde, et 8 % beaucoup trop lourde. Seul 1 % estime qu'elle est plutôt insuffisante.
- Une charge de travail stable au cours des deux dernières années pour 41 %, en augmentation pour 44 %, et en diminution pour 12 %.



Une charge qui augmente plus souvent en milieu rural (51 %), qu'en milieu périurbain (41 %) et urbain (39 %).



Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA

45 % souhaitent voir leur activité diminuer

La majorité des masseurs-kinésithérapeutes ne souhaite pas de changement dans leur activité libérale, tandis que 5 % souhaitent qu'elle augmente et 45 % qu'elle diminue.



Parmi les 50 ans et plus, un peu moins de six sur dix souhaitent voir leur charge diminuer, et 39 % ne souhaitent pas de changement. La majorité des moins de 40 ans (55 %) et des 40-49 ans (50 %) ne souhaitent ni augmentation, ni diminution de leur charge de travail.

Près des trois quarts sont non satisfaits de leur activité professionnelle et les deux tiers sont non satisfaits de leur rémunération

- Un peu plus d'un quart est satisfait de son activité professionnelle (14 % plutôt satisfaits et 14 % très satisfaits), tandis que les trois quarts sont peu satisfaits (72 %) ou pas du tout satisfaits (1 %).
- Si un tiers des masseurs-kinésithérapeutes est plutôt satisfait (30 %), voire très satisfait (3 %) de sa rémunération, les deux tiers restant sont peu satisfaits (50 %) ou pas du tout satisfaits (17 %).

Seuls deux masseurs-kinésithérapeutes sur dix disposent d'un secrétariat

• La forme la plus fréquente de secrétariat (21 % en bénéficient) est le salariat (17 %), devant le secrétariat téléphonique via une plateforme (2 %) et le secrétariat assuré par un conjoint collaborateur (2 %).



Une absence de secrétariat plus fréquente pour les femmes: 83 % vs 75 %.



Un secrétariat à la disposition de 26 % en milieu rural vs 16 % en milieu périurbain et 19 % en milieu urbain



Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA

Des remplaçants difficiles à trouver pour 60 % d'entre eux

Ils ne sont que 7 % à ne pas éprouver de difficulté à trouver un remplaçant, en cas de congés ou de formation par exemple. Le plus grand nombre éprouve des difficultés (60 %) quand un tiers en a plus ou moins.



Des difficultés plus fréquentes pour les 50 ans et plus : 73 % vs 68 % des 40-49 ans et 50 % des moins de 40 ans



Des difficultés plus fréquentes en milieu rural : 70 % vs 59 % des périurbains et 53 % des urbains



Des masseurs-kinésithérapeutes exerçant seuls fréquemment en difficulté pour trouver un remplaçant : 80 % d'entre eux vs 55 % de ceux exerçant en cabinet de groupe et 56 % en cabinet de groupe pluridisciplinaire.

Des stagiaires accueillis par près de 40 % des professionnels

Plus d'un quart ne souhaitent pas accueillir de stagiaire, mais ils sont près de 40 % à en avoir accueilli un au cours des 12 derniers mois, et 18 % en ont déjà accueilli auparavant.



Un accueil dans l'année moins fréquent en Charente (19 %) et dans le Lot-et-Garonne (24 %), et plus fréquent en Deux-Sèvres (59 %), Haute-Vienne (59 %), Corrèze (55 %) et Vienne (55 %)

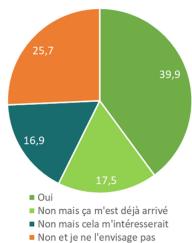


Des stagiaires plus fréquemment accueillis par les hommes (44 % vs 36 %) et par les moins âgés (46 % des moins de 40 ans, 35 % des 40-49 ans et 31 % des 50 ans et plus).



Un accueil plus fréquent dans les cabinets de groupe: 44 % en cabinet de groupe, 49 % en cabinet de groupe pluridisciplinaire vs 16 % des masseurskinésithérapeutes exerçant seuls.

Accueil d'un stagiaire au cours de l'année (%)



Des formations complémentaires fréquentes

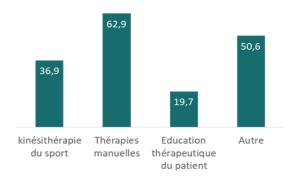
- Au moins une formation complémentaire suivie dans les cinq dernières années pour 95 % des masseurs-kinésithérapeutes.
- Le plus fréquemment des formations sur les thérapies manuelles (pour 63 %) puis la kinésithérapie sportive (37 %).



La kinésithérapie du sport plus fréquemment citée dans les Landes (48 %) et moins dans les Deux-Sèvres (18 %) et la Charente-Maritime (26 %)

Les thérapies manuelles plus souvent citées dans les Landes (79 %) et moins en Haute-Vienne et Corrèze (45 %) ou dans les Deux-Sèvres et (47 %) et la Charente (50 %)

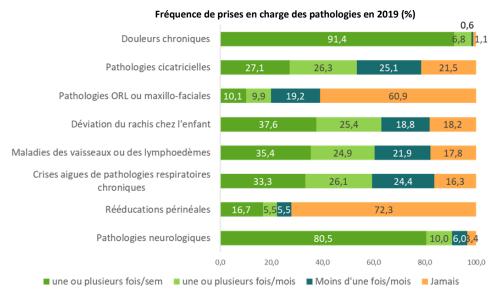
Formations complémentaires suivies dans les 5 dernières années (%)



Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA

Les douleurs chroniques puis les pathologies neurologiques comme principaux motifs de prise en charge

- Plus de neuf professionnels sur dix prennent en charge des douleurs chroniques au moins une fois par semaine, et 1 % n'en prend jamais en charge. Ce sont ensuite les pathologies neurologiques qui sont les plus fréquemment prises en charge.
- A l'opposé les rééducations périnéales ne sont jamais pris en charge par près des trois quarts des masseurs kinésithérapeutes. C'est le cas de 61 % d'entre eux pour les pathologies ORL ou maxillofaciales.



Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA

Les personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap les plus fréquemment prises en charge

- Les personnes en situation de handicap et les personnes âgées dépendantes sont les plus fréquemment prises en charge : environ huit professionnels sur dix en ont pris en charge en 2019 au moins une fois par semaine.
- A l'inverse, un quart des professionnels a déclaré ne jamais prendre en charge des enfants de moins de trois ans pour bronchiolite.



Fréquence de prises en charge selon le profil des patients en 2019 (%)

Des prescriptions au moins hebdomadaires de dispositifs médicaux pour près d'un quart des professionnels

Qu'il s'agisse de contentions, de ceintures de soutien lombaire, ou de béquilles, la prescription au moins hebdomadaire de dispositifs médicaux concerne près d'un quart des masseurs-kinésithérapeutes de la région. Ils sont 16 % à déclarer ne jamais prescrire de dispositifs médicaux.

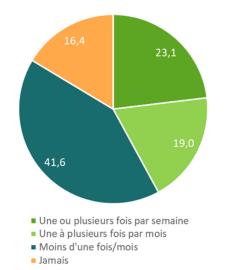


Les plus jeunes ont moins souvent déclaré des prescriptions au moins hebdomadaire : 19 % vs 28 % des 40-49 ans et des 50 ans et plus.



Les professionnels exerçant dans un cabinet sont 15 % à n'avoir jamais prescrit de dispositifs médicaux vs 23 % de ceux exerçant seuls.

Fréquence de prescription de dispositifs médicaux (%)

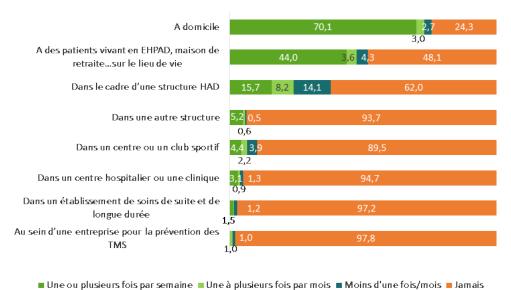


Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA

Pas de séances à domicile pour un quart des masseurs-kinésithérapeutes

- Sept masseurs-kinésithérapeutes sur dix réalisent des séances de soins ou de prévention au domicile des patients au moins une fois par semaine, et un quart n'en réalise jamais.
- Moins de la moitié d'entre eux intervient au moins une fois par semaine auprès de patients vivant en EHPAD ou en maison de retraite par exemple. Une proportion au moins équivalente déclare ne jamais y intervenir.
- Environ 15 % des masseurs-kinésithérapeutes réalisent des séances au moins une fois par semaine dans le cadre d'une structure d'hospitalisation à domicile (HAD).

Fréquence de réalisation de séances de soins ou de prévention en dehors du cabinet (%)



Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA



Les plus jeunes réalisent plus fréquemment des séances à domicile : les moins de 40 ans sont un sur cinq à ne jamais en réaliser vs un sur quatre des 40-49 ans, et un sur trois des 50 ans et plus.

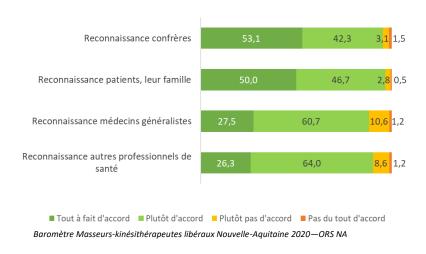


Les urbains sont plus nombreux à ne jamais réaliser de séances à domicile : 32 % vs 22 % des périurbains et 17 % des ruraux.

Un travail reconnu à sa juste valeur

Environ neufs masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur dix sont au moins plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle leur travail est apprécié à sa juste valeur, qu'il s'agisse des confrères, des patients, des médecins généralistes ou des autres professionnels de santé.





Une mauvaise connaissance de leur environnement professionnel

- Les structures vers lesquelles orienter des patients pour la mise en place d'un programme ETP connues par un masseurkinésithérapeute sur cinq.
- Des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ; des Equipes de soins primaires (ESP) pas ou mal connues par plus des trois quart d'entre eux ; et des Plateformes territoriales d'appui (PTA) pas ou mal connues par près de neuf masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur dix.
- Les protocoles de coopération entre professionnels de santé connus par un peu plus d'un tiers, mais la moitié de ces derniers souhaite en savoir davantage, et un sur cinq les juge trop difficile à mettre en place.

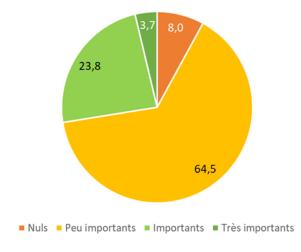
Des risques liés aux infections peu importants pour une majorité de professionnels

- Des risques d'Infections Associés aux Soins (IAS) jugés peu importants par près des trois quarts des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de Nouvelle-Aquitaine.
- Plus d'un quart a été vacciné dans l'année contre la grippe (28 %).
- Moins d'un tiers utilise fréquemment des gants stériles.
- Une utilisation régulière du masque peu importante (36 %), plus élevée en cas d'infection respiratoire (56 %).



L'enquête ayant été menée avant la pandémie liée à la COVID-19, les pratiques professionnelles, avis et ressentis sur les questions qui concernent les risques liés aux infections, au recours aux protections individuelles, à la prévention et aux actions mises en place, ont certainement largement évolué depuis leur participation à l'enquête.

Perception du risque lié aux Infections Associés aux Soins (%)





Des échanges fréquents avec d'autres professionnels de santé

- Des échanges avec le médecin généraliste dans les 15 derniers jours déclarés par un peu moins de huit masseurs-kinésithérapeutes sur dix.
- Des échanges avec un infirmier libéral ou un autre masseur-kinésithérapeute pour environ la moitié d'entre eux.



Des échanges souvent plus fréquents chez les plus jeunes avec un autre masseurkinésithérapeute, un infirmier, un service d'aide à domicile Echanges avec d'autres professionnels de santé dans les 15 derniers jours (%)



Baromètre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux Nouvelle-Aquitaine 2020—ORS NA

Méthodologie

Le Baromètre Professionnels de santé Nouvelle-Aquitaine est un dispositif qui interroge les professionnels de santé de la région *via* un questionnaire postal auto administré.

Une sensibilisation a été réalisée par l'ARS et l'URPS par le biais d'un courrier d'information décrivant les objectifs et les enjeux de l'enquête.

Le champ de l'enquête s'étend à l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes exerçant une activité libérale en Nouvelle-Aquitaine, et âgés de moins de 75 ans.

Un échantillon a été constitué afin d'obtenir une représentativité sur les critères de département, tranches d'âge, sexe et types de communes d'exercice (commune appartenant à un grand pôle, commune de l'espace périurbain, commune rurale).

Mille questionnaires étaient attendus afin d'assurer une précision suffisante des estimations, et des effectifs suffisants permettant des comparaisons selon les critères de représentativité. Le taux de réponse attendu a été estimé à 40 %, après relance postale. 2 300 questionnaires ont été envoyés.

Au final, après nettoyage de la base de données constitué, 983 questionnaires ont été exploités pour un taux de participation s'élevant à 43 %.





Avril 2021

Cette publication est issue du rapport d'étude de l'ORS Nouvelle-Aquitaine :

"Baromètre Professionnels de santé en Nouvelle-Aquitaine. Les masseurs kinésithérapeutes libéraux —2020. Pratiques professionnelles, besoins et ressentis. Avril 2021. 33 p.", téléchargeable sur le site de l'ORS NA (www.ors-na.org).







www.ors-na.org

